

## Violence conjugale et approche par genre

**T**outes les violences sont-elles inacceptables ? Voilà une question qui aurait pu être donnée comme sujet de philosophie au baccalauréat. Mais cette question peut aussi se poser pour chacun d'entre nous dans son quotidien. Cette violence, c'est la claque donnée à un enfant ; c'est le coup de pied au chien qui ne rentre pas assez vite ; c'est l'arbre qu'on arrache parce qu'il empêche de stationner son auto... La violence est partout, et ses degrés pour un enfant, une femme, un homme, vont de la vexation la plus anodine à de graves blessures physiques ou psychiques.

Dans notre société, les violences faites aux femmes, en particulier, alimentent les médias. On évoque souvent cette difficulté qu'ont les femmes à sortir du joug d'un conjoint violent. Aujourd'hui, on insiste sur la nécessité de former les professionnels à recevoir et prendre en compte les dépôts de plainte. À force de tout regarder dans cette perspective de soutien aux femmes – légitime et nécessaire –, on ne semble plus vouloir se préoccuper d'une violence plus cachée encore qui est celle que subissent certains hommes, par des femmes, au travail mais aussi au foyer. Comment concevoir dans une société où l'on imagine encore trop souvent l'homme comme le « mâle dominant », qu'il puisse aller déposer plainte et se faire entendre pour violences conjugales ?

On parle de la honte des femmes à être violentées, jamais de celle des hommes. D'aucuns vont encore dire que les hommes pourraient se défendre. On sait bien pourtant que dans cette situation, il ne s'agit pas de force, pas seulement en tout cas, mais de peur, de pouvoir et de domination. En outre, pourrait-

on entendre que parfois une personne violentée, femme ou homme, est aussi le bourreau qui contraint la victime à réagir et à user des mêmes armes ? Peut-on entendre que parfois les coups sont aussi une façon de se défendre même quand on est un homme ?

À notre époque, il est de bon ton de se porter au secours des femmes et de prêter une oreille bienveillante voire compatissante à cette dénonciation insupportable de la violence gratuite qu'elles peuvent subir au sein de leur foyer. Et cela n'est pas à remettre en question. Mais c'est parfois oublier un peu vite qu'un homme, à force d'encaisser les reproches incessants, les remontrances et brimades d'une femme toute aussi avide de pouvoir qu'un homme, peut lui-même se rebiffer. On dira qu'il est un homme violent. D'ailleurs, comment pourrait-il dire qu'il est sans cesse humilié physiquement et moralement ? Et surtout à qui pourrait-il le dire sans risquer les quolibets des femmes et des hommes qui lui diront justement qu'il est un homme quand même ! Il sera un homme violent alors qu'une femme se sera défendue... Dira-t-on d'un homme qu'il est mort sous les coups répétés de sa compagne ?

Au fond, aborder ces questions a-t-il encore un sens quand on le fait sous le registre du genre ? Ne s'agit-il pas plutôt de s'interroger sur le registre de l'acceptation ou non d'une violence quotidienne, répétée, lancinante, qui rejoint la dévalorisation permanente et l'insulte grossière qui ne sont tolérables nulle part, ni en public ni en privé, ni pour les femmes ni pour les hommes, au nom même de notre commune qualité d'humain.

Deux enquêtes publiées par l'Institut national d'études démographiques (Ined) dans *Population & Sociétés*.



# Violences sexuelles en France

## Une multiplicité de situations et d'espaces de vie

**E**n 2015, l'Institut national d'études démographiques (Ined) a réalisé une enquête « Violences et rapports de genre » (Virage), par téléphone, auprès d'un échantillon de près de 16 000 femmes et 12 000 hommes représentatifs de la population âgée de 20 à 69 ans. Le bulletin *Population & Sociétés* n° 538 de novembre 2016 exploite les résultats relatifs aux viols, tentatives de viols et autres agressions sexuelles (hors harcèlement sexuel et exhibitionnisme).

La particularité de l'enquête Virage est d'aborder les violences sexuelles par espace de vie (études, travail, espace public, conjoint, ex-conjoint, famille et proches).

En France et sur une année, le nombre de personnes de 20 à 69 ans victimes d'au moins un viol ou une tentative de viol est estimé à 62 000 femmes et 2 700 hommes. La proportion de femmes s'élève à 0,3 % (0,45 % parmi les 20 à 34 ans et 0,40 % parmi les 35 à 49 ans). Par ailleurs, le nombre de personnes victimes sur un an d'autres agressions sexuelles <sup>(1)</sup> est estimé à 553 000 femmes et à 185 000 hommes. La proportion des femmes concernées est de 2,8 % (5,36 % parmi les 20 à 34 ans) ; celle des hommes est de 0,97 %.

Comme des personnes ont pu déclarer plusieurs faits de catégories juridiques différentes, ce sont près de 580 000 femmes et 197 000 hommes de 20 à 69 ans qui sont victimes de violences sexuelles sur une année. Les agressions sexuelles sont rapportées plus fréquemment aux jeunes âges : entre 20 et 34 ans, elles concernent une femme sur vingt, soit cinq fois plus qu'entre 50 et 69 ans – sans que les femmes les plus âgées n'échappent aux violences (1 % d'entre elles sur une année).

### Des violences tout au cours de la vie

Dans l'enquête Virage, 14,5 % des femmes et 3,9 % des hommes déclarent avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle au cours de leur vie (hors harcèlement et exhibitionnisme).

L'Ined précise que les violences sexuelles que subissent les femmes sont beaucoup plus fréquentes et elles se produisent dans tous les espaces de vie et tout au long de la vie. Parmi celles qui ont subi des viols et tentatives de viol, 40 % les ont vécus la première fois avant 15 ans, 16 % pendant l'adolescence et 44 % après 18 ans.

En outre, « les violences subies dans le cadre familial ou conjugal sont fréquemment répétées et peuvent se poursuivre pendant de longues périodes ».

Globalement, souligne l'Ined, c'est au sein de l'espace privé – dans les relations avec la famille, les proches, les conjoints et ex-conjoints, y compris les petits amis – que se produit le plus grand nombre de viols et de tentatives de viol (trois femmes sur quatre parmi celles qui en ont subis).

### La famille et l'entourage proche

La famille et l'entourage proche constituent l'espace de vie le plus à risque : 5 % des femmes y ont été victimes de violences sexuelles au cours de leur vie et 1,61 % de viols et tentatives de viol. Les relations de couple constituent le deuxième espace de vie des viols et tentatives de viol (1,39 % des femmes).

Dans l'enfance et l'adolescence, les femmes subissent des violences sexuelles dans le cadre de la famille et de leur entourage proche. À l'âge adulte, alors que des viols et des tentatives de viol peuvent se produire dans le cadre des relations conjugales ou avec les ex-conjoints, d'autres agressions sexuelles surviennent au cours des études, de l'activité professionnelle, ainsi que dans l'espace public en général.

Ainsi, les femmes sont bien plus souvent victimes de violences sexuelles que les hommes – et leurs agresseurs sont massivement des hommes. En outre, la proportion de victimes dans la population féminine n'a pas diminué de façon sensible au cours des dernières années.

L'Ined conclut que « les politiques publiques de traitement et de prévention des violences sexuelles doivent ainsi prendre en compte cette multiplicité de situations et d'espaces de vie ».



(1) – Attouchements des seins ou des fesses, baisers imposés par la force, pelotage, attouchements du sexe...

# Violences sexuelles envers les femmes immigrées

## L'impact de l'insécurité résidentielle et administrative

**D**ans *Population & Sociétés* n° 577 de mai 2020, Julie Pannetier et une équipe de chercheurs présentent une enquête sur les violences sexuelles envers les femmes immigrées originaires d'Afrique subsaharienne après leur arrivée en France <sup>(1)</sup>. Les chercheurs se sont penchés sur une question peu étudiée : la santé des femmes exposées aux violences sexuelles dans un contexte de migration, à la fois durant le passage dans les pays de transit mais également à leur arrivée dans le pays de destination. Il s'agit de recueillir la parole de ces femmes et d'identifier les facteurs impliqués dans un problème de santé qui les touche tout particulièrement : l'infection au VIH (virus de l'immunodéficience humaine).

L'enquête Parcours a été réalisée en 2012-2013 dans 74 structures de santé de l'Île-de-France. Elle s'appuie sur deux échantillons correspondant à deux groupes de femmes immigrées originaires d'Afrique subsaharienne : « un groupe de 405 femmes recrutées dans des centres de santé de médecine générale et un autre de 568 femmes vivant avec le VIH suivies à l'hôpital ».

### Un parcours migratoire marqué par les violences sexuelles

Par rapport aux femmes qui sont venues en France dans le but de trouver du travail, celles qui ont quitté leur pays au nom de leur survie ont 2,3 fois plus souvent subi des violences sexuelles avant leur migration et déclarent 3,7 fois plus souvent avoir été violées à leur arrivée en France. Ainsi, « les femmes dont la migration est motivée par la violence dans leur pays d'origine, sont plus susceptibles d'être à nouveau victimes de violences (ici sexuelles) dans le pays d'accueil ».

Les relations de ces femmes sont conditionnées par leur situation de précarité et les rendent plus vulnérables aux abus : « Les relations sexuelles depuis l'arrivée en France pour obtenir de l'argent ou subvenir à des besoins matériels (relations transactionnelles), tels que l'hébergement, ont été rapportées par 2 % des femmes vues en centres de santé et 7 % des femmes séropositives ». En outre, la dépendance de ces femmes à l'égard des hommes accentue « les mécanismes d'ap-

ropriation du corps des femmes ». Ces situations relationnelles amplifient le risque de violences sexuelles.

### Un contexte social fragilisant

Parmi les femmes réfugiées, une femme sur quatre ou cinq déclare avoir été victime de violences sexuelles. Leur parcours migratoire est marqué par diverses insécurités auxquelles elles sont confrontées et la corrélation entre les violences sexuelles subies et l'infection au VIH est significative. Les conditions de vie de ces femmes sont donc décisives quant à leur exposition au VIH. L'insécurité résidentielle et l'insécurité administrative en majorent le risque.

D'une part, le fait de changer régulièrement d'hébergement au cours de l'année « avec des nuits passées alternativement en hébergement d'urgence, chez des connaissances et/ou dans la rue », augmente la probabilité de subir des violences sexuelles comparativement aux années durant lesquelles ces femmes vivent dans leur propre logement. D'autre part, « les périodes pendant lesquelles les femmes déclarent ne pas avoir de titre de séjour sont aussi celles où elles ont plusieurs partenaires sexuels, et la probabilité de subir un viol est accrue pendant ces périodes ».

L'étude révèle que « l'accès au logement et à un titre de séjour sont des conditions indispensables pour exercer le droit à vivre sans violence et sans atteinte à la santé ».



(1) – « Les violences sexuelles envers les femmes immigrées d'Afrique subsaharienne après la migration en France » (4 pages). *Population & Sociétés* est une publication mensuelle de l'Institut national d'études démographiques (Ined).